

CLASSIFICATION	NORMES	Tarkoflat
Classification	NF EN ISO 10874	Selon le revêtement associé
CARACTÉRISTIQUES		
Longueur x largeur (m)	NF EN ISO 24341	25 x 2
Épaisseur totale (mm)	NF EN ISO 24346	1,00
Poids total (g/m ²)	NF EN ISO 23997	1 500
PERFORMANCES		
Poinçonnement rémanent	NF EN ISO 24343-1	≤ 0,20 mm (après 24 h)
Réaction au feu	NF EN 13501-1	B _{fl} -s1 ou C _{fl} -s1
Rapports de classement (avec domaine d'application) en association avec les revêtements :		
TX Standing, TX Modulaire, TX Selection Tapiflex Excellence 3/4, Tapiflex 3 et 4 Dalle, Tapiflex Evolution 3/4, Tapiflex Essential 3/4		En cours
Acczent Excellence 3/4, Acczent Evolution 3/4		En cours
iQ Optima, iQ Granit, iQ Eminent, iQ Megalit, iQ Natural, Primo Premium, Eclipse Premium		En cours
iQ Granit Acoustic		En cours

DESCRIPTIF

La sous-couche sélectionnée du type **Tarkoflat** appartient à la famille des sous-couches de désolidarisation à base de PVC calandré et armé d'un voile non tissé polyester, en lés de 2 m. Elle est adaptée à la pose libre sur supports neufs ou anciens, en association avec les revêtements de sol Tarkett préconisés. Ce système de sous-couche de désolidarisation permet la rénovation par recouvrement sur les sols amiantés (sous-section 4).

DOMAINES D'UTILISATION

A l'intérieur des locaux définis dans la notice sur le classement UPEC des locaux (Cahier du CSTB 3509 – 11/2004) ayant un classement UPEC au plus égal à celui du revêtement associé (voir certificat NF UPEC ou NF UPEC.A+).

Supports à base de bois (DTU 51.3), de liants hydrauliques (neufs, anciens non recouverts ou remis à nu) tels que définis dans la NF DTU 53.2, ou revêtus :

- dalles vinyle-amiante (DVA) ;
- revêtement de sol résilient collé en plein (à l'exclusion d'un revêtement à envers mousse ou avec sous-couche) ;
- carrelage collé ou scellé ;
- revêtement de sol coulé à base de résine de synthèse réalisé selon le DTU 54.1 ;
- parquet cloué sur lambourdes réalisé selon le DTU 51.1 (pose exclue sur parquet flottant ou collé en plein).

Si un revêtement a déjà été collé sur le revêtement initial, l'ensemble doit être éliminé.

Tarkoflat n'est pas une sous-couche d'interposition : les supports exposés à des remontées d'humidité sont exclus.

MISE EN ŒUVRE

En présence de matériaux contenant de l'amiante, les interventions doivent être réalisées en respectant les dispositions réglementaires spécifiques aux risques d'exposition à l'amiante.

Support propre, plan, lisse, sec et sain selon les exigences normatives qui lui sont applicables. En rénovation, les dispositions du Cahier 3635-V2 du CSTB s'appliquent et si les défauts représentent moins de 10 % de la surface de la pièce, le sol existant peut être conservé avec réparations localisées. Pose directe possible lorsque l'état du sol existant le permet, sans traitement des joints et des désaffleurements entre éléments de l'ancien revêtement conservé, dans les limites suivantes :

- désaffleurements ≤ 1 mm,
- ouvertures des joints ≤ 2 mm,
- pour le carrelage, joints entre carreaux ≤ 4 mm de largeur et ≤ 2 mm de profondeur.

Leur spectre peut éventuellement disparaître ensuite à travers le nouveau revêtement mais sans le rendre impropre à l'usage. Le cas échéant, ils peuvent être garnis et nivelés par ratissage avec un enduit adapté.

Stockage préliminaire : matériaux entreposés durant les 48 heures précédant la pose dans des locaux clos, à l'abri de l'humidité et à une température ambiante ≥ 12 °C.

Conditions de pose : température support et atmosphère ≥ 12°C. L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau du support (point de rosée).

La sous-couche Tarkoflat est posée lés bord à bord, la face lisse étant en contact avec le support. Tarkoflat est arrêtée à environ 5 mm de la paroi verticale, en particulier aux angles sortants.

Éviter tout trafic sur la sous-couche avant recouvrement par le revêtement de sol PVC.

La mise en œuvre du revêtement de sol associé est réalisée à joints décalés par rapport à ceux de la sous-couche, avec une colle acrylique préconisée compatible pour support fermé / collage PVC sur PVC à raison d'environ 200 g/m² déposés à la spatule denture très fine (type TKB A4).

Après avoir attendu impérativement le gommage total du film de colle (pour éviter la formation de gonfles), afficher le revêtement (en prenant garde de ne pas le piétiner avant marouflage). Un 1^{er} marouflage est effectué au fur et à mesure de la pose avec une cale en liège, suivi 2 heures après d'un second marouflage au rouleau marouflage.

Le traitement éventuel des joints du revêtement de sol se fait en fonction du classement du local et conformément au certificat du revêtement, au minimum 48 heures après la pose pour la soudure à chaud.

Traitement des rives dans les locaux classés E1 et E2 : le revêtement choisi est arrêté à environ 5 mm de la paroi verticale et le jeu fonctionnel est couvert par une plinthe rapportée, du type TARKETT KS61. Dans les locaux classés E3 les rives sont traitées soit par remontée en plinthe du revêtement sur un profilé d'appui collé (du type TARKETT PA 30), soit par soudure au revêtement d'une plinthe PVC souple à souder (du type TARKETT PLS100).

Pour l'agencement du mobilier et des charges roulantes, attendre 72 heures après l'achèvement des travaux.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

Informations susceptibles d'être modifiées (Edition 05/2015)